



FLASH INFO

N° 02/2024
OBERMODERN-ZUTZENDORF

Juin 2024

ELECTIONS LEGISLATIVES

OBERMODERN

LE BUREAU DE VOTE habituellement au centre culturel à Obermodern est transféré à la **MAIRIE** pour les 2 tours des élections législatives du 30.06. et 07.07.24.

FESTIVITES DU 14 JUILLET

OBERMODERN

Une distribution de brioches aux enfants, jusqu'à 14 ans, aura lieu le 14 juillet à 11h00, place de la mairie.

ZUTZENDORF

Une cérémonie au monument aux morts aura lieu le 13 juillet à 19h00 suivie d'une soirée festive organisée par les Sapeurs-Pompiers de Zutzendorf à la salle polyvalente.

La distribution de brioches aux enfants, jusqu'à 14 ans, aura lieu au cours de la soirée

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée du 24 juin au 14 juillet 2024 avec une ouverture au public les mardis 25 juin, 02 et 09 juillet 2024 de 9h00 à 12h00 et une permanence du maire de 17h00 à 19h00.

Pour toute urgence vous pouvez contacter :
Le maire H. STEGNER au 06 07 37 12 83
Le 1^{er} adjoint J.J. BALTZER au 06 89 24 59 14
La 2^{ème} adjointe E. FILLIAU au 06 36 90 83 30

FERMETURE DE LA MAIRIE ANNEXE

La mairie annexe de Zutzendorf sera fermée du 21 juin au 19 juillet 2024 (prochaine permanence le 26 juillet 2024 de 17h00 à 18h00).

Pour toute urgence vous pouvez contacter : Le maire délégué T. SCHINI au 06 89 92 70 13

HORAIRES D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE

Du 1^{er} juillet au 31 août les portes de la bibliothèque ne seront ouvertes que le samedi de 10h00 à 12h00.

.../...

LA FIBRE DANS LA COMMUNE

La fibre est déployée dans la commune depuis un certain temps déjà.

Pensez dès maintenant à faire installer la fibre optique à votre domicile avant l'arrêt total du réseau téléphonique.

La commune est concernée par la FERMETURE DU RESEAU CUIVRE qui se déroulera en deux temps :

A - La fermeture COMMERCIALE des offres sur le réseau cuivre le 27 janvier 2025.

A partir de cette date, il ne sera plus possible de souscrire une offre sur réseau cuivre.

B - La fermeture TECHNIQUE des offres sur le réseau cuivre le 27 janvier 2026.

A partir de cette date toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'orange devront avoir été résiliées par chaque opérateur. Les usagers, particuliers comme professionnels, devront migrer vers le réseau de fibre optique, ou selon le cas, vers une solution alternative, afin de conserver l'usage de leurs services.

Pour tous détails concernant votre éligibilité à la fibre :

- Consulter le site internet www.rosace-fibre.fr dans la rubrique « Éligibilité et démarches », ou
- Site de la commune, ou passer à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille doit se faire recenser à la mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP. BAC. Permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille

ALLUMER DU FEU DANS SON JARDIN

Le jardin, propriété privée est soumis à certaines règles s'il est situé entre ou près des habitations.

ALLUMER DU FEU DANS SON JARDIN EST INTERDIT Selon le règlement sanitaire départemental en son article 84, le brûlage à l'air libre des ordures ménagères n'est pas autorisé, sous peine d'amende.

Les déchets verts de jardins sont énumérés dans ce décret, en tant que déchets ménagers. Ils ne sont pas autorisés dans la collecte des poubelles, mais sont acceptés à la déchèterie.

Le maire, le maire délégué, les adjoints et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent de passer un bel été.